

COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et
en Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et
de Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.

— PARAÎT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 08 MARS 2014

N° 1108

PRIX 1 €

EDITORIAL

UKRAINE.

Après l'intervention de l'armée russe en Crimée.

Sans surprise, le président russe, Vladimir Poutine, en prétendant défendre la partie russophone de la population, a, de fait, quasi-annexé la Crimée. Les dirigeants occidentaux, Obama en tête, ne pouvaient pas faire moins que de protester. Quelques jours avant, les mobilisations de la population de Kiev, en Ukraine, avaient entraîné la chute du président Ianoukovitch qui est allé trouver asile en Russie. La répression sanglante du rassemblement de la place Maïdan, où 80 protestataires sont morts mi-février sous les balles des forces de répression, a été un coup de tonnerre tel qu'il a hâté la fuite de ce président corrompu, capable de faire tirer sur des manifestants. Une partie de la population d'Ukraine a cru pouvoir fêter le départ du dictateur. Le rapprochement annoncé de la nouvelle équipe en place avec l'Union Européenne a été pour beaucoup synonyme d'une évolution démocratique et d'espoir de prospérité économique.

Pourtant, il y a dix ans, les dirigeants politiques de tendance pro-européenne avaient déjà montré qu'ils ne valaient pas mieux que leurs homologues pro-russes. La «révolution orange» avait déjà porté au pouvoir une opposition, dirigée par Ioulia Timochenko, qui souhaitait un relâchement des liens avec la Russie. S'avérant aussi corrompue que ses prédécesseurs, elle devait décevoir, préparant ainsi le terrain pour Ianoukovitch ! Et aujourd'hui comment attendre un quelconque progrès social du nouveau gouvernement ? Celui-ci répond avec complaisance aux pressions d'une extrême-droite qui sort renforcée de ces trois mois d'effervescence politique. La foule, sur la place Maïdan, était souvent encadrée par des groupes armés d'extrême-droite, dont certains ouvertement pro-nazis. Ces forces réactionnaires développent une infâme propagande xénophobe et chauvine, contre les russophones – nombreux à l'Est du pays –, les Juifs, les Roms, les minorités en général, accusées par démagogie de tous les maux.

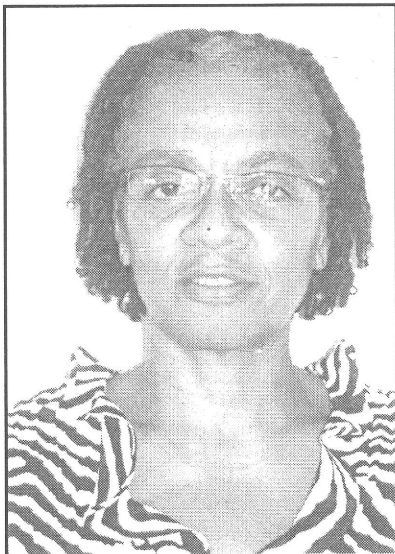
Et ce sont ces groupes paramilitaires qui, hors de tout contrôle de la population, se sont précipités pour occuper commissariats, mairies, etc. Ils s'autoproclament garants du maintien de l'ordre, mais est-ce maintenir l'ordre que de dresser les gens les uns contre les autres en fonction de leur langue ou de leur religion ?

L'autorisation du parlement russe, permettant à Poutine d'intervenir militairement, est un mandat large qui permettrait à Poutine d'intervenir au besoin dans l'Ukraine de l'Ouest. Il est peu probable que cela se produise.

Mais si l'escalade militaire russe allait jusque là, les forces que pourrait aligner Kiev dans un conflit conventionnel paraissent bien dérisoires. Le régime a déjà enregistré la défection de la totalité de sa flotte, passée du côté russe, en Crimée. Cette faiblesse ne l'empêche pas, par contre, soutenu en cela par l'Europe et l'Amérique, d'annoncer aux couches populaires des «mesures douloureuses». En attendant de leur faire payer une guerre éventuelle, il se prépare à leur faire payer l'effondrement de la monnaie. Le sort des classes laborieuses va ainsi s'aggraver pour sauver les intérêts des requins affairistes locaux et des banquiers occidentaux, français en particulier, qui tiennent l'Ukraine entre leurs griffes. Les couches populaires, les travailleurs d'Ukraine, quelle soit leur langue ou leur religion, ne peuvent faire confiance ni aux oligarques de Moscou, ni aux affairistes au pouvoir à Kiev, ni non plus aux puissances occidentales. Même si son camp a, pour l'instant, été pris de vitesse par tous ses ennemis et faux-amis, la population travailleuse n'a, là-bas aussi, pas d'autre choix que de compter sur elle-même, de s'organiser, de se rassembler pour faire prévaloir une issue qui lui soit favorable.

Si les travailleurs sont décidés à ne pas se laisser faire, à ne pas se laisser monter les uns contre les autres dans un éventuel conflit, ils ont devant eux la force de la lutte.

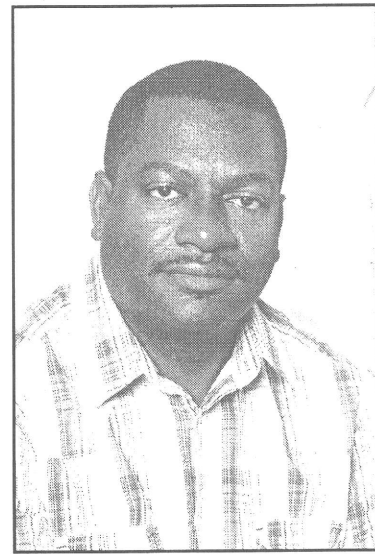
Les 23 et 30 mars votez pour les listes «*Combat Ouvrier - Faire entendre le camp des travailleurs*» à Fort-de-France, aux Abymes et à Capesterre Belle-Eau



G. Joachim Arnaud
Tête de liste à Fort-de-France



Danielle Diakok
tête de liste aux Abymes



Jean-Marie Nomertin
tête de liste à Capesterre Belle-Eau

La politique du gouvernement actuel va à l'encontre des intérêts des travailleurs et de la population laborieuse. Tout est fait pour satisfaire les possédants, les riches. Et pour ce faire, ce sont les travailleurs et la population laborieuse qui sont pressurés. Le chômage demeure la plaie de notre société et entraîne toujours plus de jeunes dans la désespérance, la drogue et la délinquance.

Non seulement les capitalistes qui possèdent les entreprises n'embauchent pas mais pour conforter leurs profits et dès qu'ils le peuvent, ils licencient et aggravent le mal. Mais ce sont ces derniers que le gouvernement arrose de milliards.

Le gouvernement impose l'austérité à la majorité laborieuse de la population et diminue les prestations sociales pour financer les intérêts colossaux qu'il verse aux grandes banques qui étranglent l'économie.

Il faut que les travailleurs, les retraités, les chômeurs profitent des élections qui viennent pour faire entendre leur indignation !

C'est tout ce que l'on peut faire d'utile aux élections. Car nous savons bien que pour obtenir des emplois, des augmentations de salaires, de meilleures conditions de travail, c'est la lutte des travailleurs qui compte.

Cependant, nous pouvons au moins infliger un désaveu au gouvernement qui se courbe devant les exigences des riches, des capitalistes.

Pour les travailleurs, il n'y a aucune perspective avec les grands partis de gauche et de droite ou du «camp patriotique» en Martinique

Ne nous laissons pas tromper par ces grands partis et leurs dirigeants. Ils exécutent servilement la politique exigée par les grands capitalistes békés et autres. Ce sont ces derniers qui exercent la réalité du pouvoir.

Et ce seront encore ces derniers qui auront le pouvoir réel derrière l'Assemblée Unique en Martinique et les prochaines Assemblées qui sortiront des urnes en 2015. Les grands partis et leurs chefs utiliseront toujours ces Assemblées pour satisfaire les riches et les capitalistes.

Les travailleurs, les chômeurs, les jeunes, les retraités ont la possibilité de faire connaître leur mécontentement lors de ces élections municipales, en votant pour les listes «Combat Ouvrier-Faire entendre le camp des travailleurs». Il ne faut pas qu'en votant pour les partis qui respectent l'ordre capitaliste, l'électorat ouvrier et celui des exploités approuve ceux qui les oppriment. Il y a un autre choix à faire : en votant pour les listes Combat Ouvrier, montrez que vous refusez de choisir entre des partis qui tous s'inclinent devant le grand capital et donc qui sont incapables d'arrêter les licenciements et la montée de la pauvreté. Affirmez que pour empêcher la grande bourgeoisie de faire payer aux travailleurs la crise de son économie il est vital :

- d'éliminer le chômage : interdiction des licenciements et répartition du travail entre tous sans diminution de salaire !

- d'assurer des salaires et des retraites décents : garantir leur augmentation automatique au rythme des hausses de prix !

- Pour réaliser ces mesures : prendre sur les profits et les fortunes de la grande bourgeoisie !

- de supprimer le secret des affaires pour dévoiler les arnaques des banquiers et des capitalistes !

- d'éliminer toutes les séquelles du colonialisme !

Travailleurs ne comptons que sur nos luttes !

Envoyons aux Conseils Municipaux des militants vraiment communistes !

Fin février, le Conseil Général a publié le nombre de personnes concernées par le RSA, le revenu de solidarité active, qui a remplacé le RMI depuis 2011. Les allocataires et leurs familles représentent 93 000 personnes en 2013, contre 87 000 en 2012, soit une hausse de 5%. Ce nombre avait déjà augmenté de 7% entre 2011 et 2012. Le RSA concerne donc presque une personne sur quatre en Guadeloupe. Pour l'immense majorité des allocataires, le RSA est le seul revenu d'activité. Les personnes qui sont au RSA et qui vivent seules doivent survivre avec 499€ par mois, une somme bien en-dessous

du seuil de pauvreté, qui est estimé à 667€ en Guadeloupe. Mais si le RSA concerne une personne sur quatre, la pauvreté touche en réalité une part bien plus grande de la population. Selon l'administration fiscale, en 2010, 50,7% des familles de Guadeloupe ont touché des revenus inférieurs à 784€ par mois. L'alimentation est le premier poste de dépenses dans les familles aux faibles revenus. Et cela coûte de plus en plus cher de se nourrir. D'après l'INSEE, les prix de l'alimentation ont fortement augmenté en 2012 : +3,3%.

Cela explique que de plus en plus

de personnes doivent recourir aux associations caritatives. Au cours des dernières années, la banque alimentaire a vu son activité exploser : de 250 tonnes d'aide distribuées en 2009, on est passé à 460 tonnes en 2012.

Voilà qui donne une idée réelle de la pauvreté dans laquelle vit plus du quart de la population de la Guadeloupe, pauvreté qui ne peut pas ne pas avoir des conséquences sur le développement de la délinquance et des trafics en tous genres auxquels de nombreux jeunes et moins jeunes ont recours pour pouvoir survivre.

Distribution du carburant Outre-mer : service minimum pour garantir des profits maximum.

Le jeudi 13 février 2014, l'Assemblée Nationale a adopté un amendement visant à limiter les possibilités de fermeture des stations-service Outre-mer, en instaurant une forme de service minimum. Il s'agit d'une initiative portée par 13 députés et soutenue par des députés de tous les DOM. Cette mesure fait suite au lock-out des gérants fin décembre 2013 et fin janvier/début février 2014, mouvement piloté par les compagnies pétrolières, et notamment Total. A la question «Vous avez conscience que votre grève agace l'ensemble de la population qui se sent prise en otage. N'y avait-il pas d'autres moyens de vous faire entendre ? » Steeve Victoire, le porte-parole du syndicat des gérants de stations-service de Martinique avait alors déclaré : «Nous assumons notre mobilisation, même si elle est

impopulaire » (France Antilles Martinique du 30 janvier 2014). Le texte précise que «chaque entreprise du secteur de la distribution en gros de carburants (Total, Esso, Rubis) devra fournir annuellement un «plan de prévention des ruptures d'approvisionnement» garantissant, en cas d'interruption volontaire de son activité, la livraison de produits pétroliers pour au moins un quart des détaillants de son réseau de distribution. Et en cas de «décision concertée» des distributeurs d'interrompre leur activité (hors grève de leurs salariés ou circonstances exceptionnelles), les points de vente figurant dans ce plan ne pourront être concernés. Si le plan n'est pas appliqué, le préfet réquisitionnera les stations-service». Les auteurs de cet amendement ont relevé que : «A la différence des autres secteurs économiques, (ces entreprises de distribution de carburants) peuvent organiser et

soutenir financièrement des fermetures prolongées de leurs commerces et provoquer des ruptures d'approvisionnement délibérées et l'impact de telles actions sur les autres secteurs économiques est désastreux».

Dit autrement, les compagnies telles Esso (SOL), Rubis (VITO) et Total ne pourraient plus «prendre en otage» la population et paralyser toute l'activité pour préserver leurs profits déjà colossaux.

Cette mesure n'est qu'une disposition bien timide qui n'est là que pour donner l'impression de ne pas subir les diktats des compagnies. Mais surtout, patrons et État pourraient retourner une telle mesure contre les salariés du secteur et chercher à l'utiliser pour porter une atteinte tout à fait inadmissible au droit de grève des salariés.

La véritable nécrologie d'un capitaliste local disparu

Bernard Petit-Jean Roget s'est éteint le 15 février à Paris, à l'âge de 69 ans. Cet homme faisait partie de la classe de la bourgeoisie industrielle martiniquaise. Et il a servi sa classe jusqu'à son dernier jour.

Dans la presse locale il a été honoré par plusieurs personnalités politiques comme un homme de «recherches, de contributions culturelles et de réalisations dans les domaines culturels et historiques, etc.». Ou encore pour être «à l'origine de grands projets dont celui de la Semair au Robert». C'est-à-dire du parc industriel de la Semair. Il a été aussi président de l'AMPI (Association Martiniquaise pour la Promotion

de l'Industrie). Et Pierre Marie-Joseph, l'actuel président de l'AMPI a tenu à lui rendre hommage, saluant «l'homme visionnaire, entrepreneur dans l'âme...et avait toujours un coup d'avance sur les projets industriels...».

Reconnu et apprécié, cet homme d'affaires a cherché avant tout à faire prospérer sa propre classe, la classe capitaliste locale. C'est-à-dire ceux qui s'enrichissent sur le dos des travailleurs, des pauvres, bref des exploités.

Durant plusieurs années il a été vice-président du groupe métallurgie Biométal au Robert.

A ce titre, un de nos camarades, ouvrier de la métallurgie et

militant syndicaliste de la CGTM qui l'a connu, en qualité de vice-président à Biométal donne un portrait de lui : «C'était un patron comme tous les patrons, visionnaire entrepreneur dans l'âme. Parce que durant toute sa présence à Biométal, il a su faire les ouvriers suer le profit. C'était avant tout ses objectifs. D'ailleurs durant ses funérailles, tout le milieu capitaliste, moyens et petits patrons de toutes les couleurs, ont tenu à lui rendre un dernier hommage. Sans oublier les hommes politiques locaux qui sont au service des possédants. C'est en tout cas ce que je retiens de cet homme qui s'est enrichi sur notre dos. Alors, que sa classe ait pleuré sa disparition, c'est normal».

Échos de l'aéroport ... Échos de l'aéroport ...

P.S.C. (NETTOYAGE) : AFFRONTLEMENT ENTRE COLLÈGUES

Il y a une semaine, une altercation a eu lieu entre un agent et son chef d'équipe, lors de la vacation de nuit. Le ton agressif du chef d'équipe a abouti à des insultes et des coups. Si on est arrivé à cette regrettable extrémité, c'est dû en grande partie à l'ambiance entretenue par la direction qui cherche à diviser le personnel. Dans ce cas précis, l'agent qui est aussi délégué syndical avait demandé à plusieurs reprises de changer d'équipe, mais n'avait pas été entendu.

AIR FRANCE : MAUVAIS CALCULS...

Aux NAO (Négociations annuelles obligatoires) d'Air France, il a été annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation générale pour la troisième année consécutive. Quant

aux augmentations individuelles, c'est peanuts.

L'addition version AF est simple : zéro plus zéro plus zéro égale zéro. Nous, on calcule autrement : comme tous les salariés c'est 300 € qu'il nous faut.

... ET VASES COMMUNICANTS

Si les salaires sont bloqués à Air France, par contre, les patrons se réjouissent des résultats, et l'action est montée de plus de 20 % en un an. De l'argent, il y en a, on veut notre dû !

AVIATION CIVILE : VISITE DE L'INSPECTEUR, ON RESPIRE MIEUX !...

L'inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) était dans nos murs depuis la semaine passée.

Comme par hasard, un certain nombre de choses qui ne trouvaient

pas de solution ont été résolues avant sa venue. En particulier les toilettes qui étaient bouchées depuis des mois et dégageaient une odeur pestilentielle ont été réparées, si bien qu'il n'a pas eu le temps d'être « eau parfum ».

... MAIS TOUT N'EST PAS PARFAIT, LOIN DE LÀ !

L'ISST a tout de même relevé pas mal de dysfonctionnements ou de situations ne correspondant pas aux normes de sécurité.

Reste à savoir si, une fois l'inspecteur parti, tout sera rapidement mis en conformité.

Le problème, c'est que l'ISST est le seul inspecteur auquel les agents puissent avoir recours, et qu'il est basé au ministère en France. Il vient donc au mieux tous les deux ans... Vous avez dit proximité ?

le TCSP, un pactole pour le groupe Vinci

Période électorale oblige, le TCSP (Transport en Commun en Site Propre) refait surface dans l'actualité martiniquaise.

S. Letchimy du PPM (Parti Progressiste Martiniquais), président de Région, a déclaré, à propos des prévisions actuelles de finition des travaux en deux ans «Ce n'est pas du bluff, le pari sera tenu».

Si ce pari est tenu, le bénéfice moral reviendra à l'actuelle majorité régionale et départementale, c'est-à-dire le PPM et ses alliés. Une perspective que supporte mal l'opposition du «camp des patriotes», d'autant que c'est elle qui a été à l'origine du projet, avant les années 2000. Daniel Marie-Sainte, pour cette opposition, a réagi par une lettre ouverte, largement relayée dans les médias.

Ce dernier dénonce le fait que pour la tranche finale des travaux et l'acquisition des véhicules, un montage financier de partenariat «public-privé» a été effectué.

Mais ces partenariats permettent surtout à des sociétés de profiter des commandes publiques pour réaliser un maximum de profits. Les multinationales du BTP (Bâtiment Travaux Publics), n'agissent pas par philanthropie. Elles se font garantir par contrat, sur des dizaines d'années, le paiement d'un «loyer» qui vient souvent s'ajouter aux bénéfices d'exploitation qui leur sont aussi réservés. Le partenaire se voit déléguer tout le suivi du chantier, depuis les études jusqu'à la réalisation finale. Il y a aussi le suivi des malfaçons dont il est lui-même responsable. Il peut donc à

loisir gonfler les coûts, et ne s'en prive généralement pas.

Ainsi, pour le TCSP, un «Partenariat Public Privé» a été signé avec le groupe Vinci. D'après les chiffres avancés par D. Marie-Sainte, la tranche finale de 78 millions d'euros coûtera, du fait de ce partenariat, 197 millions d'euros.

On ne sait pas exactement quelles améliorations apportera le TCSP aux transports en commun en Martinique. Mais on connaît déjà le grand gagnant dans cette affaire. C'est le groupe Vinci. Ce nom est bien connu. Il apparaît, comme délégataire de gestion, aux entrées de nombreux parkings publics, tant en France qu'en Martinique.

Du sommet des ministères jusque dans les Collectivités locales, l'État de la bourgeoisie remplit ainsi son rôle, qui est de veiller au remplissage des coffres-forts patronaux. Cela, bien sûr, ni Alfred Marie-Jeanne ni D. Marie-Sainte ne le disent malgré leur opposition au projet.

Ce qui les intéresse c'est simplement d'espérer pouvoir tirer profit de la polémique, pour leur plan de carrière de politiciens.

D'ailleurs, Marie-Sainte l'avouait tranquillement, quand, au cours du débat, il déclarait : «Nous sommes dans notre rôle politique en n'adhérant pas systématiquement aux choix que vous faites».

Oui, leur rôle politique à tous est de dissimuler la rapacité patronale derrière un rideau de fumée. Il reste aux travailleurs à ne pas être dupes, et à le faire savoir !

NOUS N'OUBLIONS PAS

Le 28 février Louis Ramothe était enterré à 53 ans. Ancien footballeur de la JSC de Marie-Galante, moniteur de king kido à la MJC des Abymes, Louis Ramothe est parti bien vite, la tête pleine de projets, lui qui entraînait les enfants au foot à Grand Camp où il habitait. Il souhaitait pour eux de meilleures installations sportives, considérant que l'avenir des jeunes de certains quartiers était compromis et qu'il fallait tout faire pour changer cette situation. C'est ce qui nous amène à saluer sa mémoire, lui qui, quelques semaines avant sa mort, avait accepté de faire partie de la liste «Combat ouvrier-faire entendre le camp des travailleurs» aux Abymes. De même, une amie de Combat ouvrier, madame Céril est décédée peu avant le dépôt de notre liste électorale des Abymes. Elle avait signé sa déclaration de candidature sur cette liste avec beaucoup d'entrain. C'est aussi à son domicile de Lafond que se sont tenues dans le passé plusieurs réunions de Combat Ouvrier. Et bien souvent elle a participé à notre fête annuelle.

Nous ne pourrions oublier l'aide et la générosité de ces amis, sympathisants de notre organisation.

Une proviseure qui ne veut pas qu'on parle de l'esclavage, ou la bêtise étalée au grand jour !

En février, au lycée Jardin d'Essai des Abymes, une professeure d'histoire-géographie avait organisé une sortie, avec l'accord des parents, pour aller voir le film «Twelve years a slave» (Esclave pendant 12 ans). C'est une histoire vraie qui raconte comment un Noir américain libre a été capturé et mis en esclavage dans les années 1840. Après l'abolition de la traite négrière en 1815, pour se fournir en main d'œuvre, les esclavagistes du Sud organisaient des rafles de Noirs libres dans les États du Nord. Le film a été mondialement salué comme une contribution importante à l'histoire de l'esclavage aux États-Unis.

D'ailleurs le gouvernement américain vient d'intégrer le film au programme scolaire de tous les lycées.

Mais ici, l'administration scolaire

tente toujours de cacher la vérité. Le jour de la sortie, la proviseure du lycée, Mme Guayroso, l'a interdite. Elle s'est justifiée en expliquant : «Il ne faut pas déclencher une guerre entre les Noirs et les Blancs au lycée». En Guadeloupe, en 2014, on empêche toujours des lycéens de savoir ce qui s'est vraiment passé à l'époque de l'esclavage ! La proviseure a choisi de se ranger dans le camp des békés Despointes qui ont assigné la CGTG au tribunal parce que des travailleurs avaient rappelé que leur fortune s'était bâtie sur l'esclavage. C'est une honte ! Décidément, le colonialisme aura bien réussi son œuvre ! Faire en sorte que des Noirs, sans même le fouet aux fesses, fassent eux-mêmes le boulot des Blancs racistes et du pouvoir colonial qui pendant des années, voire des siècles ont interdit que l'on dénonce l'esclavage des Noirs !

Les dockers licenciés remportent une seconde manche

La Cour d'appel de Basse-Terre vient de confirmer la condamnation du GIE AREMA à réintégrer 4 dockers licenciés depuis plus d'un an sur le port de Pointe-à-Pitre. Pour ces 4 ouvriers, ce jugement n'est pas encore définitif. En effet, si la justice a fini par ordonner leur réintégration immédiate c'est qu'ils ont pu obtenir la preuve que leur fin de contrat n'avait qu'une seule et unique raison : la sanction d'un patron arrogant et revanchard qui ne reconnaît pas le droit des ouvriers à se défendre en justice.

La Cour d'appel a cependant refusé de statuer sur la demande de requalification de leur contrat de travail en contrat à durée indéterminée à temps plein. C'est cependant cette revendication principale qui est à l'origine de l'action en justice des 4 ouvriers dockers.

Tout comme la grande majorité des dockers de Pointe-à-Pitre, ces 4 là sont assujettis à une pression constante de leur patron. Le contrat à durée déterminée, dit d'usage constant, auquel ils sont soumis, permet au patron d'embaucher les dockers pour

une journée et de refuser de les employer le lendemain, s'il en a envie ! Cette précarité met les dockers à la merci de toutes sortes d'abus : des heures supplémentaires non payées, un salaire amputé des primes prévues par la Convention collective, des passe-droits pour ceux qui font allégeance au patron... C'est ainsi que nombre de dockers ont renié la lutte collective et ont abandonné leurs camarades pour faire embaucher leurs enfants ou échangé leur silence contre une augmentation de l'amplitude horaire de leur contrat.

Seul, le patron du GIE AREMA profite de la division des ouvriers sur le port. Les 4 dockers qui ont choisi la voie judiciaire pour se faire entendre ne sont toutefois pas au bout de leurs peines. Après leur réintégration, ils attendent la confirmation de la requalification en temps complet, à durée indéterminée de leur contrat de travail. Car l'entreprise, comme il fallait s'y attendre a fait appel de la décision du Conseil de Prud'hommes de Pointe-à-Pitre ordonnant cette requalification.

Échos des entreprises ...

Martinique

Échos des hôpitaux ...

RIEN NE VA PLUS AU BLOC !

Des praticiens exerçant au bloc opératoire se sont placés en «droit de retrait», dénonçant des conditions indignes : inondations, arrêts de clim, pannes d'électricité, etc. C'est l'évidence, des économies tout azimut à l'hôpital ne peuvent qu'impacter la sécurité des soins. Celle-ci est ainsi mise en cause par la politique des gouvernements successifs, relayée par la direction de l'hôpital et l'ARS.

Les autorités veulent souvent faire croire que les revendications et mouvements du personnel viennent «d'agitateurs professionnels». Là, elles ne le peuvent pas, mais cherchent quand-même des excuses : «Quand une salle ouvre c'est qu'elle est aux normes». Alors les inondations et autres problèmes graves seraient dans les normes ? A force de tout justifier, ils vont provoquer un coup de colère généralisé, bien au delà d'un droit de retrait.

CUISINE : AN JÉ MALIN

La direction prévoit une nouvelle organisation sur PZQ avec équipe de distribution et production. Elle a dégraissé les effectifs à un point tel que le restaurant est des fois fermé du fait d'un manque de personnel.

GRANDS PROMETTEURS, PETITS DONNEURS

Mardi a eu lieu la visite par les officiels du chantier du nouveau plateau technique de PZQ. «Bel outil», «La première construction parasismique au monde réalisée selon cette technique». Bref les mots ne leur ont pas manqué pour faire l'éloge de ce bâtiment. Soit ! Mais pour qu'il soit efficace, faudrait-il qu'il y ait le matériel et l'effectif nécessaire en 2015 lorsqu'il sera opérationnel. Car si l'effectif continue à fondre comme maintenant et le matériel à se raréfier, bonjour les dégâts !

profité pour fermer son poste en Guadeloupe et embaucher quelqu'un d'autre en France pour effectuer ses tâches. En contrepartie, la direction lui impose un poste qui n'a rien à voir avec son poste antérieur. Les travailleurs dénoncent avec raison ces attaques répétées.

... et met la pression sur les travailleurs

En fait, la direction organise un véritable démantèlement des services, et met la pression sur les travailleurs pour les faire taire. Personne dans l'entreprise n'est consulté sur les décisions. Les travailleurs dénoncent cette manière de faire et les décisions prises à leur encontre.

Martinique

68 salariés des magasins PONI menacés de licenciement !

1408

Les emplois des 68 salariés des magasins Poni se trouvent menacés suite à la mise en redressement judiciaire de l'enseigne MEK Poni et TDS. Cette société exploite 10 magasins de chaussures répartis dans plusieurs communes. Ces magasins étaient précédemment exploités par l'enseigne Bata. La décision du Tribunal mixte de commerce a été prononcée le 25 février pour une période de deux mois.

Selon la déléguée CGTM/FSM, sans que les représentants des salariés n'aient été consultés ni même informés, la direction a déclaré la société en cessation de paiement pour être mise en redressement judiciaire et «permettre l'apurement de ses dettes sociales».

Les employés des magasins Poni avaient eu une première alerte en

décembre 2013. Ils s'étaient mobilisés pour obtenir le versement de leur prime de fin d'année. Mais ils n'avaient pu obtenir que 450€ sur les 1285€ dus. Le solde devait leur être étalé sur janvier, février et mars. Depuis, les difficultés sont apparues au grand jour et le solde dû n'a pas été versé.

Pour expliquer ses difficultés, la direction ne se gêne pas pour déclarer qu'elle fait face «à un contexte économique aggravé par les derniers mouvements de grève». Les salariés eux constatent «qu'il y a une incapacité à répondre à la demande de la clientèle». En d'autres termes, l'approvisionnement et l'achalandage ne sont pas faits correctement, décisions qui dépendent des choix des dirigeants, en fonction de leurs intérêts.

L'enseigne du groupe Poni est

implantée en Martinique, mais aussi en Guadeloupe et en Guyane par exemple. Les articles de cette marque sont aussi largement vendus sur des sites internet. Les capitalistes à la tête du groupe ont donc plusieurs cordes à leur arc pour continuer à faire du profit. Et c'est pour maintenir ou même augmenter ces profits qu'ils essaient de se servir des salariés comme d'une variable d'ajustement en prétextant des difficultés locales. Ce qui est parfaitement inadmissible.

Les salariés ont bien des raisons d'être inquiets, mais ils disent aussi qu'ils ont l'intention de ne pas se laisser faire. Et là, ils ont encore plus raison et doivent avoir le soutien des autres travailleurs pour zéro licenciement.

Guadeloupe

La campagne sucrière démarre après la signature d'un protocole de désaccord sur les NAO



Chaque année la récolte sucrière démarre après la signature d'accords entre syndicats ouvriers et usiniers suite aux Négociations Annuelles Obligatoires (NAO). Mais il se trouve que cette année 2014, après de multiples réunions, les négociateurs ont terminé les NAO sur le constat de leur échec,

en signant un protocole de désaccord.

L'unique point d'achoppement est l'application de la clause de convertibilité de l'accord Bino signé en 2009.

Lors de leur assemblée générale

du mardi 25 février tenue dans la cour de l'usine de Gardel par les ouvriers et leurs représentants syndicaux, ceux-ci ont décidé de démarrer le broyage le mercredi 26 février lançant ainsi la campagne 2014.

Les ouvriers réclamaient 100€ d'augmentation de salaire pour tous, ils n'ont obtenu que 28€. Leur ticket de restaurant est passé à 7€, la prime de transport réévaluée de 2,5% et leur retraite sera calculée sur cinq mois. Bien que n'ayant pas obtenu totale satisfaction de leurs revendications, les travailleurs de Gardel ont estimé qu'ils pouvaient cependant permettre le démarrage de cette campagne 2014.

S'agissant de l'accord Bino, les représentants ouvriers ont déclaré que ce point devrait revenir sur la table de négociations.

Guadeloupe

PAWOL A TRAVAYÈ BANNANN (Plantations en Lutte)

PLANTATIONS DORMOY : MORT SUBITE DE PATRICK MADASSAÏB...

Notre camarade, Patrick Madassaïb est décédé samedi 22 février dernier à l'âge de 57 ans. Parti en congé annuel au mois de décembre dernier, il devait reprendre le travail en janvier. Mais juste avant de faire sa reprise il a été hospitalisé et est donc décédé avant de pouvoir reprendre le travail....

...UNE MORT QUI OBLIGE À SE POSER DES QUESTIONS

En effet ce camarade ne travaillait pratiquement que dans l'épandage des pesticides. C'est ainsi par exemple qu'il lui arrivait souvent de faire 800 litres de produit, alors que pour l'inspection du travail, 800 litres pour trois travailleurs c'est déjà trop.

Ajouté à cela, il y a le fait qu'un responsable de la plantation qui se reconnaît n'arrêta pas prétendre que le camarade était un voleur de produits (herbicides). Alors on comprend que la mort subite de ce camarade de 57 ans

pose problème

LES DANGERS MORTELS DES PESTICIDES !

Selon un nouveau rapport médical tout récent les produits répandus dans les bananeraies en Martinique et en Guadeloupe contre la cercosporiose seraient dangereux pour la population, surtout s'ils sont répandus par hélicoptère. Ils seraient cancérigènes et neurotoxiques. Le produit nommé

«gardian» altère la fertilité et est nocif pour le fœtus. Les propriétaires démentent. Pour leurs profits ils sont prêts à sacrifier la population, et eux-mêmes aussi.

Cela dit l'épandage par les travailleurs de la banane, même avec des tenues spéciales n'est pas moins nocif pour eux. Au contraire puisqu'ils sont en contact direct avec ces produits.



les patrons du BTP ne manquent pas de toupet

Le lundi 24 février, les patrons des organisations patronales du bâtiment et travaux publics (BTP) étaient mobilisés devant la Caisse Générale de Sécurité Sociale à Place-d'Armes au Lamentin.

La raison de leur mobilisation : dénoncer la «remise en cause de l'exonération de charges sociales sur les indemnités de congés payés versées aux salariés du BTP».

Christian Louis Joseph, secrétaire général du Sebtpam (syndicat des entreprises en bâtiment et travaux publics et activités annexes de Martinique), directeur de la Caisse régionale des congés payés, mais aussi porte-parole de la délégation renchérit : «Les congés payés bénéficient d'exonérations de charges sociales et fiscales depuis la LOOM de 2001 (Loi d'orientation pour l'Outre-mer)... Cela va nous coûter très cher et va entraîner une augmentation de 4% des coûts salariaux».

Bénéficiant d'exonérations des charges sociales de toutes sortes, accordées par les gouvernements successifs, le patronat s'est senti égratigné par les mesures prises par l'État via la Sécurité Sociale. Et C. Jean Joseph d'ajouter «ce qui dans la conjoncture actuelle est insupportable». Autrement dit, ces patrons ne veulent pas payer la crise économique actuelle dont ils

sont responsables.

Dans le journal France Antilles du 25 février il est écrit que des «syndicats d'employeurs et de salariés du BTP se sont installés devant la Caisse Générale de la Sécurité sociale». La réalité était autre, car il fallait compter sur les doigts d'une main les salariés présents. Par contre ce jour-là ils se trouvaient sur les chantiers, car ne se sentant pas concernés, ils ont travaillé normalement. Et s'il y avait certains responsables de syndicats de salariés, ils n'étaient vraiment pas à leur place.

Par contre, bon nombre de ces patrons mobilisés exploitent les ouvriers du bâtiment. Ce sont les mêmes qui ne respectent pas la Convention collective du BTP et qui paient au lance-pierre les ouvriers. Par exemple un OQI, ouvrier qualifié de 1^{ère} catégorie, ne touche que 10,68 euros de l'heure, soit 1619,83 euros brut par mois. Face au coût de la vie qui ne cesse d'augmenter, il n'a pas de quoi nourrir correctement sa famille. Et très souvent, bon nombre d'ouvriers restent bloqués à cette qualification près de 10 ans.

Ces patrons qui se mobilisent face à leurs prétendues difficultés sont bien mal placés pour prétendre parler au nom des salariés.

Guadeloupe

Échos des Télécoms ...

HUMANISATION ? TU PARLES !

Les nombreux départs en temps partiels et en retraite devraient obliger Orange à embaucher massivement en CDI et transformer les CDD en CDI. Au lieu de cela on nous esquinte au boulot ! Tout le monde est fatigué et les congés de maladie pleuvent car les collègues n'en peuvent plus !

ALERTE

Lors de la deuxième réunion du Comité national d'hygiène sécurité et conditions de travail, toutes les organisations syndicales ont déposé un droit d'alerte mettant en cause la politique de stress et de harcèlement que mène la direction d'Orange. Rappelons

qu'il y a eu quatre suicides depuis le début de l'année. A nous tous de reprendre cette alerte pour la transformer en refus des pressions patronales dans tous les services.

PRENONS TOUT CELA EN MAIN

En 2013 Orange a versé 1,5 milliard d'euros aux actionnaires et a bénéficié de 100 millions d'euros de crédits d'impôts, alors que la somme consacrée aux salaires baissait de 198 millions d'euros. Dans une société humaine normale, Orange aurait versé 1,5 milliard d'euros d'impôts pour les écoles, les hôpitaux, les services publics, pendant que les salaires auraient augmenté de 198 millions.

Martinique

Echos du bulletin Haute tension (EDF)

ELLE VEUT VOIR UN COUP DE SANG ?

Lors de la dernière commission secondaire, la direction avait publié un poste en GP3. Bien entendu il n'y avait pas de candidat puisque c'est le niveau le plus bas pour l'exécution. Voyant cela la direction a voulu saisir l'opportunité pour faire venir en Martinique quelqu'un de France. Les représentants du personnel s'y sont opposés en disant à la direction d'embaucher au niveau de la Martinique. Et la direction a rétorqué : à force de ne pas accepter que des agents de France viennent, vous allez être en alliance consanguine.

On ne savait pas que, pour ne pas embaucher, elle était capable de se découvrir une pseudo-qualification de généticienne.

DE L'ARGENT, IL Y EN A 42,6 milliards d'euros ont été

des entreprises du CAC 40. Dans le palmarès des actionnaires les plus voraces, ceux d'EDF arrivent en 4^{ème} position.

Même si dans le cas d'EDF c'est l'État qui est l'actionnaire majoritaire, les dividendes récoltés iront de toute façon remplir les caisses des capitalistes, sous forme de réduction d'impôt ou autres aides en tous genres aux plus riches.

LE BÉNÉFICE EXPLOSE

Plus 7,4%, bien plus que prévu, telle est la hausse du bénéfice net qu'EDF a annoncé. Un bénéfice qui se monte à 3,6 milliards d'euros. Contente, la Bourse a salué cette annonce par une augmentation du titre EDF de plus de 3% dans la journée. Bien plus que nos augmentations de salaire... dans l'année ! On croyait qu'il n'y avait pas d'argent pour les salaires et les embauches ?

L'Ukraine, de l'URSS à la situation actuelle



L'histoire de l'Ukraine est profondément liée à celle de la Russie et de l'URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques), depuis la révolution ouvrière d'octobre 1917, et même avant.

L'empire russe des tsars étendait son emprise militaire bien au delà des frontières de la Russie. Il était surnommé la «prison des peuples». Dans cette prison il y avait, entre autres, la Finlande, la Pologne et... l'Est de l'Ukraine, la partie Ouest étant occupée par l'Autriche.

Si le nationalisme grand-russe pesait de tout son poids sur les populations périphériques, le mouvement ouvrier, lui, était en grande partie indemne de divisions nationales et de chauvinisme. Dans les prémices de la révolution d'octobre figure, en 1905, la mutinerie légendaire du cuirassé Potemkine, de la flotte russe, qui bénéficia de la solidarité active de la population ouvrière d'Odessa, en... Ukraine.

La révolution russe ouvrit les portes de la «prison des peuples» en leur proposant l'indépendance, au nom du «droit des peuple à disposer d'eux-mêmes», et en leur offrant en même temps l'association. C'est ainsi que fût crée en décembre 1922 l'URSS que l'Ukraine intégra à sa fondation, après avoir été dirigée par le régime anti-bolchévick de la Rada (Assemblée) ukrainienne. L'un des dirigeants ukrainiens de sinistre réputation de cette période fût un certain Petlioura, organisateur de pogromes anti-

juifs pires que ceux fomentés sous le tsar.

L'Ukraine, en superficie et en population est un pays important. Il est un peu plus grand que la France : 603.700km², et peuplé par 45 millions et demi d'habitants. Il fût surnommé le «grenier à blé» de la Russie. La politique brutale de Staline provoqua dans le «grenier à blé», en 1932-33, une terrible famine qui marqua longtemps la conscience populaire. Dans les années suivant la 2^{ème} guerre mondiale, l'intégration économique de l'Ukraine au sein de l'URSS assura une vie politique et sociale exempte de tension nationale. En 1954, le rattachement de la Crimée, jusque là Russe, à l'Ukraine, fût presque un non-événement.

Après la «guerre froide» de la seconde moitié du 20^{ème} siècle entre les USA et l'URSS, guerre froide qui se conclut en 1991 par l'effacement de l'URSS, les puissances occidentales ont cherché à faire passer dans leur orbite les états issus de cet effacement. Les trois républiques baltes d'Estonie, de Lituanie et de Lettonie furent les premières à être intégrées à l'OTAN (Organisation du traité de l'atlantique nord) organisation militaire occidentale ainsi qu'à l'Union européenne. La Géorgie doit suivre, qui est candidate aujourd'hui à l'entrée dans l'OTAN et dans l'Union européenne.

En 2004, en Ukraine, une certaine agitation populaire pro-

occidentale, la «prétendue révolution orange», porta aux commandes Ioulia Timochenko. Finalement elle fut emprisonnée, dans le cadre de conflits de clans, pour des trafics financiers à l'occasion de la signature d'un contrat gazier avec Moscou qui favorisait outrageusement la partie russe. C'est cette même Ioulia Timochenko qui est apparue dernièrement sur la place Maïdan à Kiev, encore une fois opportunément en voulant apparaître à la pointe de la contestation pro-européenne. Timochenko écartée, c'est Ianoukovitch qui lui a succédé, y compris en voulant, comme elle, apparaître comme partisan d'un rapprochement avec l'Europe ou tout au moins comme quelqu'un qui ne rejetait pas d'emblée une telle évolution.

En fait, depuis plus de deux décennies, l'ouverture à l'Occident apparaît comme une constante de la politique de tous les présidents ukrainiens. Mais l'Union européenne refusait d'ouvrir sa porte à l'Ukraine, au moins jusqu'à cette pseudo-ouverture que voulait être le contrat d'association proposé à l'Ukraine fin 2013.

Ianoukovitch a finalement fait capoter ce contrat en acceptant de la Russie une réduction du prix de ses livraisons de gaz et d'un crédit de 15 milliards d'euros. Mais il déclenchait ainsi la colère d'une partie de la population qui, à Kiev, a exprimé cette colère sur la place Maïdan, provoquant son départ après les fusillades du 18 février.

ABONNEMENT

12 MOIS :
SOUS PLI FERME 33 €
SOUS PLI OUVERT 25 €

Je désire m'abonner au journal COMBAT OUVRIER pour une période de mois.

NOM :

Prénoms :

Adresse :

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme de Euros.

règlement par chèque adressé à

M. Philippe ANAÏS - Combat Ouvrier.
1111 Rés Matélie, l'aiguille,

97128 Goyave - Guadeloupe.
Antilles françaises

.....

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication
P. ANAÏS
Adresser toute correspondance
EN GUADELOUPE

COMBAT OUVRIER
M. Philippe Anais.
1111 Rés Matélie, l'aiguille,
97128 Goyave - Guadeloupe.

EN MARTINIQUE
Louis MAUGÉE
B.P. 821
97258 FORT-DE-FRANCE CEDEX

COMPOSITION - IMPRESSION
Imp. ERAPRESS
Commissaire paritaire 51728

Site Internet de Combat Ouvrier
<http://www.combat-ouvrier.net>

Pour nous écrire sur internet
redaction@combat-ouvrier.net

Guadeloupe

Echos de Pôle Emploi

BAS LES PATTES SUR NOS CONGÉS !

Dans la liste des attaques de Pôle Emploi contre nos conditions de vie, il y a cette nouvelle note pour nous obliger à prendre des congés dans des limites impossibles à tenir pour nombre d'entre nous. Une preuve de plus que nous ne sommes pas assez nombreux pour recevoir correctement les chômeurs !

...AVEC LA COMPLICITÉ DES PARLEMENTAIRES

L'Assemblée nationale vient de voter une loi prétendant encadrer davantage les stages en entreprise. Mis à part quelques légères retouches, qui resteront autant de lettres mortes en l'absence de sanctions et de moyens de contrôle des agissements patronaux, le texte n'apporte aucune amélioration sensible pour les stagiaires. Pour les stages inférieurs à deux mois, les entreprises continueront notamment à pouvoir les exploiter sans aucune rémunération

INDEMNISATION DU CHÔMAGE LES PROJETS SCÉLÉRATS DU MEDEF

Actuellement, un jour cotisé donne droit à un jour indemnisé. Le patronat propose de passer à 1,2 jour indemnisé pour un jour cotisé en cas de taux de chômage égal ou supérieur à 12 %, mais de passer progressivement à 0,8 jour indemnisé pour un jour cotisé en cas de chômage inférieur à 9 %.

DIMINUER LES ALLOCATIONS DES CHÔMEURS!

Pour les durées d'affiliation et d'indemnisation, en cas de chômage dépassant 10 % la règle actuelle resterait valable. Mais pour un chômage de moins de 10 %, il faudrait avoir travaillé six mois, au lieu de quatre, pour être indemnisé.

La durée d'indemnisation maximale passerait à 18 mois au lieu de 24 et à 30 mois pour les seniors au lieu de 36.